



MUNICIPALITÉ
SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2017
Corrigé

Lors de la séance du conseil de la Municipalité de
Sainte-Anne-De-La-Rochelle qui sera tenue le mardi le 1^{er} mai 2018,
il sera procédé au dépôt du rapport financier corrigé pour l'année terminée au 31
décembre 2017 tel que requis par
le C.M. art. 176.2.1.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE, CE 20^E JOUR D'AVRIL 2018.

Majella René, g.m.a.l
directrice générale et secrétaire-trésorière